

Répartition produit de vente forcée d'un bien

Par &Mylady, le 07/06/2021 à 18:06

Bonjour,

Si les frais de procédures sont des charges communes générales, comment répartir le produit de la vente forcée d'un bien appartenant à un copropriétaire débiteur depuis 8 ans?

La ventilation des arriérés des charges sont: communes générales / charges d'immeuble / charges de bâtiment / charges particulières.

Quid des intérêts de retard cumulés?

Merci de votre conseil.

Par &Mylady, le 08/06/2021 à 02:16

Merci mille fois de votre réponse très claire.

&Mylady